



Formation

# Je prends ma ferme en main : s'en sortir avec la paperasse, suivi éco et financier... le kit de base !

16/01 – 23/01 et 20/02

Plan du Var (06)

**Objectifs de la formation :** Construire une organisation au bureau adaptée à ses besoins et ses capacités. Maîtriser la gestion administrative et financière, analyser sa situation en vue de diagnostiquer la santé financière de son entreprise et sécuriser ainsi des projets dans les 1<sup>ères</sup> années d'installation. Mettre en commun son expérience avec d'autres nouveaux.elles installé.e.s

**Public visé :** Agriculteurs.trices du département et des départements limitrophes. Formation particulièrement adaptée aux personnes installées depuis moins de 5 ans.

**Pré-requis :** Pas de pré-requis

**Coût de la formation :** 630 € pour 21 h de formation

Pour les cotisants VIVEA : prise en charge totale de la formation par VIVEA, dans la limite du plafond de 3000 €/an/contributeur

Pour les salariés : 175 €/jour prise en charge possible par l'OPCO (OCAPIAT dispositif Boost)

Retrouvez les [conditions générales d'utilisation](https://www.agriculturepaysanne.org/Se-former-1403) et le [règlement intérieur](https://www.agriculturepaysanne.org/Se-former-1403) sur notre site  
<https://www.agriculturepaysanne.org/Se-former-1403>

**Durée et modalités de la formation :** 3 jours (21 heures) / 9h00 à 17h00 – 5 stagiaires minimum, 10 stagiaires maximum

Une attestation de formation sera délivrée à chaque stagiaire suite à la formation.

<<Programme détaillé au dos >>

ARDEAR PACA  
15 avenue Pierre Grand  
84953 CAVAILLON CEDEX  
Tel : 06 11 78 45 89  
mail : ardear-paca@orange.fr

Renseignements et  
inscription :  
Oriane Mertz  
07 77 83 07 44  
Oriane.mertz@ardearpaca.org



N° SIRET : 509 252 490 00032  
N° Organisme de Formation : 93840372284



# Je prends ma ferme en main : s'en sortir avec la paperasse, suivi éco et financier... le kit de base !

16/01 – 23/01 et 20/02

Plan du Var (06)



## Programme de la formation :

**Intervenante** Oriane Mertz, formatrice en chiffrage-gestion à l'ARDEAR PACA

### J1 – S'en sortir avec la paperasse

- Présentation et tour des attentes
- Les documents qui circulent sur la ferme et les obligations administratives
- Définir son organisation au bureau pour un bon suivi administratif

### J2 – Réaliser son suivi financier en autonomie, sur tableur informatique

- Le vocabulaire et les documents comptables
- Analyser des données financières et comptables
- Construction et prise en main du tableur
- S'outiller pour être en mesure de faire sa déclaration TVA

### J3 – Comprendre et analyser sa comptabilité ou son suivi financier

- Calculer et interpréter des indicateurs de viabilité (seuil de rentabilité, taux d'endettement...) et établir un diagnostic de la situation financière de la ferme
- Proposer des solutions, se projeter, établir une stratégie
- Évaluation et quizz – bilan à chaud

## Modalités pédagogiques :

- Apports théoriques et échanges/questions à partir des cas des stagiaires. Supports pédagogiques. Travaux réalisés en sous groupe à partir des cas apportés par le formateur et les stagiaires.

## Modalités d'évaluation :

- Une autoévaluation sera réalisée en fin de formation.

**Indicateur de résultat :** 93 % de satisfaction à la session 2022.

## Renseignements et inscriptions

Oriane Mertz - 07 77 83 07 44  
oriane.mertz@ardearpaca.org

**Inscription jusqu'au 08 janvier 2024**

**Accès aux personnes en situation de handicap :** Nous contacter en amont de la formation pour prévoir des adaptations.



### CREDIT D'IMPOT A LA FORMATION

Tout chef d'entreprise au régime du bénéfice réel peut bénéficier d'un crédit d'impôt lorsqu'il va en formation. Celui-ci est calculé sur la base du SMIC horaire dans la limite de 40 heures par an.

Plus de renseignements : [www.vivea.fr](http://www.vivea.fr)

### ETRE REMPLACE POUR PARTIR EN FORMATION

Afin de vous permettre de vous faire remplacer pendant que vous êtes en formation, certains départements/régions, ont signé des conventions entre VIVEA et le service de remplacement pour réduire le coût de ce service.

Plus de renseignements :  
[www.servicedereplacement.fr](http://www.servicedereplacement.fr)

